



Plan d'électrification : pourquoi la PAC hybride reste indispensable pour une transition réaliste dans le collectif

Avec la publication des 22 mesures du plan d'électrification jeudi 23 avril, le gouvernement confirme une trajectoire ambitieuse : massifier l'usage de l'électricité et sortir totalement du gaz dans les bâtiments neufs d'ici 2030. La mesure 5 acte ainsi l'interdiction du gaz dans toutes les constructions neuves, y compris les solutions hybrides, dès le 1er janvier 2027 pour le logement, et dans les années suivantes concernant les bâtiments tertiaires.

Terris Energy, fabricant français spécialisé dans les solutions de chauffage collectif depuis 30 ans, salue l'ambition du plan d'électrification porté par le gouvernement Lecornu, qui fixe un cap clair vers la sortie du gaz dans le neuf dès 2027. Mais appliqué trop rapidement et de manière uniforme, ce calendrier risque de fragiliser une partie clé du marché : le résidentiel collectif, où les alternatives restent encore limitées.

Des projets déjà engagés qu'on ne peut pas réécrire

Près d'un quart des projets d'immeubles en cours de conception ou de construction reposent aujourd'hui sur des systèmes hybrides. Ces opérations sont déjà bien avancées et ont mobilisé des investissements importants. Les réorienter maintenant, c'est prendre le risque de retards, de surcoûts, voire d'abandons de projets.

« On ne peut pas demander à une filière de repartir de zéro du jour au lendemain. Les solutions hybrides ont été choisies pour des raisons techniques, économiques et climatiques très concrètes », souligne Antoine Cohignac, Directeur général de Terris Energy.

La PAC hybride, un levier pragmatique pour une transition réaliste

Le plan ne tient pas suffisamment compte des réalités climatiques locales. Dans les zones froides, les pompes à chaleur 100 % électriques perdent en efficacité lors des pics hivernaux. Dans les bâtiments anciens, souvent mal isolés, le rendement des PAC tout électriques se dégrade également. Dans ces conditions, la PAC hybride reste aujourd'hui la solution la plus fiable pour garantir performance énergétique, continuité de service, maîtrise des coûts tout en réduisant la dépendance française au gaz importé.

De plus, la demande électrique va fortement augmenter dans les prochaines années avec les véhicules électriques, les data centers et notre dépendance croissante aux infrastructures numériques. En hiver, la consommation atteint des niveaux quatre fois supérieurs à l'été. *« Remplacer massivement les chaudières gaz par des PAC tout électriques ferait peser tous les pics hivernaux sur un réseau déjà sous tension »,* ajoute Antoine

Cohignac

Les pompes à chaleur hybrides associent, au sein d'un même équipement, une pompe à chaleur et une chaudière gaz à condensation. Elles fonctionnent très majoritairement à l'électricité, tout en s'appuyant ponctuellement sur le gaz lors des périodes de froid intense, lorsque les besoins thermiques sont les plus élevés. Elle est ainsi compatible avec les objectifs climatiques, adaptée aux contraintes techniques du collectif et économiquement soutenable pour les projets déjà engagés. « *C'est une solution de transition intelligente : elle permet de réduire fortement les émissions tout en restant alignée avec les réalités du terrain* », rappelle Antoine Cohignac.

Pour Terris Energy, le cap est le bon, mais la méthode doit évoluer. La transition énergétique doit être progressive, territorialisée et construite avec l'ensemble des acteurs de la filière. « *Une transformation réussie se construit avec le terrain, pas contre lui* », conclut-il.